

# FEUILLE DE ROUTE

Etude préliminaire concernant le rapprochement entre la communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime et Brest métropole:  
Proposition de feuille de route

## OBJET DE L'ETUDE

**Intitulé** : Etudier le possible rapprochement de la CCPCAM avec Brest Métropole

L'objectif est d'apporter aux élus de la CCPCAM les éléments d'aide à la décision pour se prononcer sur un rapprochement avec Brest métropole

**Périmètre** : La CCPCAM, les dix communes de la CCPCAM et Brest métropole.

## LE DISPOSITIF PROPOSÉ ET LES MOYENS

### **Au niveau humain :**

- **Pilotage** :  
Le président de la CCPCAM et les 9 vice-présidents maires de la CCPCAM, le Président de Brest Métropole + les vice-Présidents Alain Masson, Yohann Nedelec, Bernadette Abiven, Michel Gourtay, Thierry Fayret, Jean-Luc Polard, Dominique Cap
- **Coordination/ animation** : DGS / DGA, chargée de mission DG, stagiaire CCPCAM, l'ADEUPA pouvant être sollicitée en appui
- **Participation** : en tant que de besoin, directeurs et responsables de service EPCI / Communes, autres agents et élus référents

### **Moyens financiers :**

Il est proposé d'avoir recours à un cabinet de consultant extérieur pour la partie finances et fiscalité : état des lieux de l'existant, scénarios en matière d'harmonisation fiscale.

Le coût de la prestation pourrait être pris en charge par la métropole afin d'éviter les délais liés à la constitution d'un groupement de commande, sous réserve d'accord des élus de la CCPCAM et de la validation du cahier des charges (cf. annexe).

## L'ORGANISATION PROPOSÉE

### ➤ **Le comité de pilotage**

Le Président et les neuf vice-présidents maires de la CCPCAM – le Président et les Vice-Présidents suivants de Brest Métropole : Alain Masson, Yohann Nedelec, Bernadette Abiven, Michel Gourtay, Thierry Fayret, Jean-Luc Polard, Dominique Cap

Il se réunira au moins tous les 2 mois.

Les maires de Brest métropole feront l'objet d'une information particulière et seront invités au comité de pilotage de restitution de l'étude.

➤ **Le comité de coordination**

Rôle : Animation globale, préparation des COPIL, lien agents / élus

Du côté de la CCPCAM seront conviés tous les DGS des communes et secrétaires de mairie (cible : au minimum 5 ou 6 participants réguliers)

Du côté de Brest métropole, le DGS, la chargée de mission, le DGA Espace public et environnement, le DGA Développement économique et urbain, la DGA Ressources ou le directeur des Finances.

La participation d'un DGS d'une commune de la métropole pourrait être envisagée, par exemple Michel Fily (sous réserve de son acceptation)

Un reporting sera fait aux DGS des communes de la métropole une fois par mois lors de la réunion mensuelle des DGS.

➤ **Un travail par groupe thématique (voir plus loin)**

➤ **Une information aux élus métropolitains, communautaires et communaux (2 ou 3 réunions au moins, au lancement et à la fin)**

➤ **Pour des raisons de commodité et en vue de faciliter la participation, il est proposé que les réunions se tiennent au Faou.**

## CALENDRIER

### *Lancement*

- Premier comité de pilotage à réunir fin mars : Présentation du cahier des charges de l'étude aux élus.
- Puis réunion d'information des élus communautaires et communaux de la CCPCAM pour communiquer sur le contenu de l'étude

### Chantiers prioritaires

- 3 mois de mars à juin

### Chantiers thématiques

6 mois d'avril à octobre

## PREMIERE PARTIE DE L'ETUDE : CHANTIERS PRIORITAIRES

5 chantiers sont identifiés comme prioritaires et devront être lancés dès le début de l'étude :

### 1) Projet de territoire

- Suivi technique côté Brest métropole : Jean Philippe Lamy/ Mathilde Sergot
- Côté CCPCAM : Gwen Eric Keller/ Pascal Gerelli (+ stagiaire CCPCAM)
- Appui animation : ADEUPA
- Elus référents : François Cuillandre, Daniel Moysan, Roger Mellouet
- Participation : tous les élus volontaires, au-delà des membres du comité de pilotage

Sur cette thématique, le travail pourrait prendre la forme d'un ou deux atelier(s) participatif(s) des élus sur « ce qui fait territoire » en s'appuyant notamment sur les projets existants.

### 2) Procédure – aspects juridiques

- Suivi technique côté Brest métropole : Mathilde Sergot + direction des affaires juridiques
- Côté CCPCAM : Gwen Eric Keller + stagiaire CCPCAM
- Elus référents : les Présidents François Cuillandre et Daniel Moysan
- Restitution en comité de pilotage

### 3) La gouvernance du nouvel EPCI (règles applicables) et l'organisation des circuits de décision en proximité (état des lieux de l'existant et scénarios)

- Suivi technique côté Brest métropole : Patrick Morlier/ Mathilde Sergot
- Côté CCPCAM : Hubert Le Brenn / Laetitia Velly
- Elus référents : Présidents
- Restitution en comité de pilotage

### 4) Les conséquences fiscales et financières (pour les habitants et pour les communes)

- Suivi technique côté Brest métropole : Claudie Queffurus / Ronan Cleac'h
- Côté CCPCAM : Annaïg Ricq / Hubert Le Brenn
- Elus référents : Thierry Fayret et Roger Mellouët
- Restitution en comité de pilotage
- Proposition de cahier des charges en annexe

## 5) Les conséquences en matière de compétences (compétences obligatoires et facultatives)

- *Suivi technique côté Brest métropole : Mathilde Sergot + direction des affaires juridiques*
- *Côté CCPCAM : Laetitia Velly / Hubert Le Brenn*
- *Elus référents : François Cuillandre, Louis Ramoné et François Sénéchal*
- *Restitution en comité de pilotage*

Objectif de calendrier : présentation des éléments sur ces différents chantiers avant l'été pour appropriation et discussion du comité de pilotage (avec un rendu intermédiaire).

## DEUXIEME PARTIE : CHANTIERS THEMATIQUES

Il est proposé de lancer également un travail par chantiers thématiques, à partir d'avril -mai. Chaque thématique sera portée par des référents techniques et des référents politiques. Elle devra faire l'objet d'un état des lieux/ diagnostic puis de scénarios destinés à être présentés devant le comité de pilotage.

Objectif de calendrier : 6 mois d'étude

### 1) Services à la population, infrastructures

- Déchets
- Eau
- Energie
- Numérique
- Assainissement
- Voirie
- Espaces verts

Ce groupe devra travailler en lien avec les communes pour les compétences qu'elles exercent aujourd'hui.

✓ Référents techniques :

◆ Pour Brest métropole Patrick Morlier, DGA

◆ Pour la CCPCAM, les participants seront différents en fonction des compétences concernées : pour les compétences communautaires déchets, eau, énergie, numérique = Hubert le Brenn + responsables d'activité concernés ; pour les compétences communales assainissement, voirie, espaces verts = Pascal Gerelli + DGS des autres communes à définir.

✓ Elus :

- ◆ Pour Brest métropole : Jean-Luc Polard, Pierre Ogor, Ronan Pichon
- ◆ Pour la CCPCAM : Mickael Kerneis, Henir Le Pape, Marc Pasqualini

## **2) Equipements culturels, socio-culturels, sportifs, éducatifs**

- Piscines
  - Salle de spectacle
  - Politique éducative et enfance / jeunesse
  - Nautisme
- ✓ Référents techniques :
- ◆ pour Brest métropole Gwenaël Leblong Masclet, DGA ;
  - ◆ pour la CCPCAM Hubert le Brenn + DGS des communes à définir
- ✓ Elus :
- ◆ Pour Brest métropole : Alain Masson, Gaëlle Abilly, Patrick Appéré, Stéphane Roudaut
  - ◆ Pour la CCPCAM : Henri Le Pape, Dominique Le Penneç, François Senechal

## **3) Développement du territoire**

- Tourisme
  - PLUi / Habitat
  - Application Droit des Sols (ADS)
  - Transports / Mobilité
  - Economie / Zones d'activités
  - Espaces naturels/ sentiers/ randonnée
  - Projets économiques structurants (abattoir...)
  -
- ✓ Référents techniques :
- ◆ Pour Brest métropole : Jean-Philippe Lamy,
  - ◆ Pour la CCPCAM : Gwen Eric Keller (+ responsables d'activité concernés)
- ✓ Elus :
- ◆ Pour Brest métropole : Michel Gourtay, Réza Salami, Armel Gourvil, Yohann Nedelec
  - ◆ Pour la CCPCAM : Roger Mellouet, Roger Lars, Louis Ramoné

## **4) Management et organisation des services**

- Organisation
- Management QSSEE
- Administration générale

✓ Référents techniques :

- ◆ Pour Brest métropole : Bertrand Uguen
- ◆ Pour la CCOCAM : Hubert Le Brenn

## 5) Communication

Ce groupe aura vocation à travailler sur la communication autour de la démarche elle-même, le cas échéant auprès des habitants en fonction des décisions prises en comité de pilotage.

Référents techniques : Vincent Nuyts, Laetitia Velly/ Hubert Le Brenn

## 6) Gestion des ressources

- Accueil / logistique
- Achats / marchés publics
- Ressources humaines
- Ressources financières
- Maintenance des bâtiments, du parc roulant et des engins
- Informatique / Téléphonie / SIG
- Mutualisation avec les communes, groupements de commandes
- 

✓ Référents techniques :

- ◆ Pour Brest métropole : Claudie Queffurus, DGA,
- ◆ Pour la CCPCAM : Hubert Le Brenn + responsables d'activité concernés

✓ Élus :

- ◆ Pour Brest métropole : Thierry Fayret, Bernadette Abiven
- ◆ Pour la CCPCAM : Daniel Moysan, Bernad Copin

## Annexe : proposition de cahier des charges pour l'étude financière

- 1. L'analyse des conséquences fiscales de la fusion :** comparaison des fiscalités existantes, détermination des taux de fiscalité unique de la future métropole et des périodes d'intégration fiscale, analyse des transferts de charges fiscales entre territoires, impacts sur les cotisations moyennes de contribuables types.  
L'étude porterait sur le périmètre de la fiscalité ménages (taxe d'habitation, taxes foncières), la fiscalité économique (CFE), le financement des déchets (TEOM et redevance incitative) et le versement transport.  
Concernant la TH, les simulations devront prendre en compte l'harmonisation préalable des politiques d'abattement et l'articulation avec la réforme fiscale en cours (mise en place du nouveau dégrèvement progressif de TH d'ici 2020 et scénario de suppression totale de la TH au-delà de 2020).  
Concernant la CFE, l'étude devra analyser l'incidence de la fusion sur les bases minimum de cotisation foncière.
- 2. L'impact de la fusion sur les reversements aux communes :** attribution de compensation (AC) et dotation de solidarité communautaire (DSC). Sans évaluation des transferts de charges à ce stade, cette question étant liée au périmètre des compétences transférées.
- 3. L'enjeu de la fusion en termes de dotations d'Etat :** impact sur la dotation intercommunale, sur le potentiel financier et les dotations des communes, sur le FPIC (éligibilité, attribution)



